



SÉBASTIEN GARDÈRE


Associé

Agent de marques de commerce

Parle : Anglais, Français

Agent de marques de
commerce: 2004 - Canada

Barreau: 1999 - Québec

 +1 514 392-9573

 sebastien.gardere@gowlingwlg.com

Bureau principal : Montréal

Sébastien Gardère

Sébastien Gardère est associé au bureau de Gowling WLG à Montréal. Il pratique dans les domaines du droit de la publicité et du marketing ainsi que de la propriété intellectuelle, principalement en marques de commerce et droits d'auteur.

Sébastien représente et conseille autant des PME que de grandes entreprises internationales œuvrant dans différents secteurs : les transports, les sports et loisirs, l'alimentation, la restauration, les boissons alcoolisées, l'hôtellerie, les produits de luxe (cosmétiques, bijoux, vêtements et accessoires), la finance et les banques, le divertissement, l'industrie chimique, le domaine médical et agricole.

Sébastien est un conseiller d'affaires qui aide les clients dans tous les aspects de la protection de leurs marques de commerce ainsi qu'en ce qui a trait aux questions touchant la publicité et la promotion de leurs produits et services. Avant de se joindre à Gowling WLG, il a travaillé au sein du contentieux d'une entreprise multinationale canadienne et d'un cabinet juridique international, dont il été le chef national canadien du groupe de marques de commerce.

Au cours de ses 18 ans de pratique cumulée, il a développé une solide expertise en matière :

- de sélection et de vérification de la disponibilité de marques de commerce;
- de gestion et de protection de portefeuilles de marques de commerce au Canada et à l'international (poursuite de demandes d'enregistrement de marques de commerce, procédures d'opposition et en radiation d'enregistrement de marques de commerce, et différends relativement à des marques de commerce);
- de rédaction et de négociation de divers contrats de licence, de cession, de vente et d'acquisition et de coexistence de marques de commerce;
- de création de campagnes et de messages publicitaires et promotionnels dans différents médias et plateformes;
- des différents aspects de l'utilisation des réseaux sociaux à des fins publicitaires;
- de réglementation sur l'emballage et l'étiquetage de produits;
- de questions touchant la Charte de la langue française;
- de questions liées aux concours publicitaires;
- de rédaction et de négociation d'ententes de commandite, de porte-parole, et d'influenceurs sur les réseaux sociaux;
- de différends liés à des noms de domaine.

Il pratique le droit en français et en anglais.

Expertise

Propriété intellectuelle

Marques de commerce, marques et dessins

Carrière et Distinctions

2004

Avocat salarié, puis associé chez Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.

Agent de marques de commerce, Canada

Institut de la propriété intellectuelle du Canada

2000

Conseiller juridique (propriété intellectuelle et commerciale) chez Bombardier inc. division produits récréatifs

1999

Barreau, Québec

1998

Université de Montréal LL. B.